



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 15 octobre 2020

Mobilisation de l'État en Pays de la Loire en faveur de l'habitat et de l'hébergement

Didier Martin, préfet de région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique, a présidé le 15 octobre 2020 le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) qui réunit l'ensemble des acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement. À cette occasion, il a présenté les actions soutenues par l'État.

Trois points essentiels à retenir :

- Pour l'amélioration du parc privé, d'ici fin 2020, plus de 5 600 logements seront financés par l'État, dont 3 800 à travers le programme « Habiter Mieux » pour des travaux de rénovation énergétique mobilisant près de 54 millions d'euros.

Le plan de relance « France Relance » accélérera cette dynamique en 2021 et en 2022 pour aider plus de ménages à rénover leur logement.

Pour plus d'informations sur les dispositifs d'amélioration de l'habitat, les particuliers peuvent consulter le site internet de l'agence nationale de l'habitat (ANAH), : <http://www.anah.fr> ou appeler un numéro vert : 0806 703 803.

Pour plus d'informations sur le dispositif « MaPrimeRenov' », les particuliers peuvent consulter le site <https://www.maprimerenov.gouv.fr> ou appeler un numéro vert : 0808 800 700.



• 14 millions d'euros d'aides directes et plus de 145 millions d'euros d'aides indirectes à la construction seront mobilisés pour financer près de 6 000 logements locatifs sociaux, malgré les effets de la crise sanitaire.

En 2021, pour répondre aux besoins de se loger des ligériens les plus modestes, l'objectif sera de relancer la dynamique de production avec le financement de plus de 7 200 logements locatifs sociaux. 2021 sera aussi l'occasion de programmer de nouveaux crédits relatifs à la restructuration et la rénovation énergétique du parc locatif social dans le cadre du plan de relance.

• 1 666 nouvelles places d'hébergement sont mobilisées pour accompagner des ménages les plus fragiles : 1 266 places pour répondre à l'urgence hivernale et aux conséquences de la crise sanitaire et près de 400 places pour favoriser l'accès au logement. Les dispositifs de veille sociale ont également été renforcés pour améliorer le repérage des personnes à la rue.

C'est quoi le CR2H ?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) est une instance animée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, présidée par le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique.

Ce comité est constitué d'acteurs et de partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés.

Ce comité articule les interventions publiques pour proposer des offres de logement et d'hébergement et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Les chiffres clés du bilan régional :



Rénovation énergétique :
+ de 5 600 logements
rénovés avec l'aide Habiter
Mieux de l'État en 2020



Logements sociaux :
+ de 6 000 logements
sociaux financés par
l'État en 2020



Hébergement :
1 666 nouvelles places
mobilisées par
l'État en 2020

Préfecture de la région Pays-de-la-Loire
Service régional de la communication interministérielle